

La SNDE d'écarter la "tolérance zéro" face aux fraudeurs

Dossier de la rédaction de H2o
May 2016

Louis-Patrice N'Gagnon, directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SDNE) a profité du 1er mai pour rappeler à son personnel que tout agent qui se rendra coupable ou complice de branchement pirate ou de rétablissement illicite d'un abonnement coupé, sera systématiquement sanctionné. Le responsable a ainsi saisi l'opportunité de la fête du travail pour dénoncer les maux qui minent la société publique. Il invite aussi les agents à dénoncer leurs collègues. "Nous ne devons pas laisser des individus mal intentionnés, mal inspirés, détruire et saboter notre travail", a-t-il déclaré. Les abonnés indelicats s'exposeront à une lourde amende.

Avant la collation, les agents ont effectué une marche depuis le siège de l'entreprise jusqu'au laboratoire central de contrôle et d'analyse d'eau, en passant par la Corniche. "La marche sans stress" était le slogan choisi.

Fiacre Kombo, Les D'opâches de Brazzaville (Brazzaville) - AllAfrica